

Réf: Dossier 335843

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRANSPORT DE
MARCHANDISES DIVERSES » en abrégé « SITMAD »

Siège ABIDJAN ADJAME GARE ROUTIERE PRES DE LA
GARE DE SITO. 09 BP 889 ABIDJAN 09, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
TRANSPORT DE MARCHANDISES DIVERSES » en abrégé «
SITMAD »

Objet : PRESTATION DE SERVICES DIVERSES –
CONVOYAGE DE MARCHANDISES LOCALES ET IMPORTEES
– COLLISAGE DE MARCHANDISES (APPAREILS ELECTRO
MENAGERS/PRODUITS AGRICOLE PHYTO ET METAUX) –
ASSISTER A LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES
SORTANT ET ENTRANT ET SORTANT DANS LE PAYS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (10.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ADJAME GARE ROUTIERE PRES DE LA
GARE DE SITO. 09 BP 889 ABIDJAN 09, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M TRAORE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07011 du 23/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

